



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONICA LAROCQUE		Date d'inspection Le 10 décembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie au P'tit Caroussel		Numéro de permis 2015373	
Adresse 76 rue Mathias Dieppe NB E1A 9H6		Numéro de téléphone (506) 870-0563	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sarah Babineau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité était sur les lieux cet après-midi pour une inspection de surveillance.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :

- Routine quotidienne
- Orientation des enfants
- Lieu d'exploitation
- Sécurité

Durant l'inspection la Mentore en Assurance de la Qualité a observé la transition vers la collation de l'après-midi, les jeux libres, la motricité fine et le départ des enfants en après-midi.

Une discussion a eu lieu avec l'exploitant concernant les éléments de désignation. Le Plan d'Amélioration de la Qualité est à jour et toutes les heures de perfectionnement professionnel requises pour l'année de renouvellement sont complétées.

Le ratio était respecté durant la visite.

original signé par
Sarah Babineau _____ **Le 11 décembre 2025**
Signature Personnel, Service de garderie éducative Date

original signé par
Monica Larocque _____ **Le 11 décembre 2025**
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"